



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois, du mois de mai à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'hôtel de ville à Bretteville l'Orgueilleuse, sous la présidence de Michel LAFONT, maire de la commune nouvelle de THUE ET MUE

En exercice : 33

Date de convocation : 27/04/2023

PRESENTS : M. Michel LAFONT, M. Cyril AUBERT-GEOFFROY, M. Jean-Pierre BALAS, Mme Jocelyne COUE DA SILVA, M. Jean-Louis DANOIS, M. Franck DE SAINT ROMAN, Mme Noémie FOIN, M. Michel GLINEL, Mme Flavie HERPIN, Mme Véronique HULMEL, Mme Sarah IUNG, M. Patrice KARCHER, Mme Nelly LAVILLE, Mme Mathilde LEJEUNE, Mme Cécile LEMARCHAND, Mme Lalia LESAGE, Mme Myriam LETELLIER, M. Didier LHERMITE, M. Mickaël LHOTELLIER, M. Dominique MARIE, Mme Sabrina SERGEANT, Mme Agnès SOLT, Mme Marie THEAULT, M. François THORETTON, M. François TOUYON, Mme Laurence TROLET, Mme Marie-Claude VERGNAUD, M. Benoît VICTOR,

POUVOIRS : M. Thierry PITEL à M. Mickael LHOTELLIER, Mme Muriel GAGER à Mme Laurence TROLET, Mme Cécile PARENT à Mme Jocelyne COUE DA SILVA, M. Alain SABRIE à M. François TOUYON

ABSENT : M. Jérôme BENOIST

Secrétaire de séance : M. Cyril AUBERT-GEOFFROY

Présents : 28

Votes exprimés : 32

- I. **Election de la secrétaire de séance** : M. Cyril AUBERT-GEOFFROY
- II. **Le conseil municipal a adopté le compte rendu du conseil municipal du 29 mars 2023 à l'unanimité.**

III. **CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA RENOVATION DE LA MAIRIE ANNEXE ET DE LA SALLE POLYVALENTE A SAINTE CROIX GRAND TONNE**

Rapporteur : Rapporteur : Didier LHERMITE, adjoint au maire en charge des finances et de l'administration générale

Un marché de travaux de rénovation de la mairie annexe et de la salle polyvalente à Sainte Croix Grand Tonne-Thue et Mue a été lancé le 27 mars 2023.

Il comprend sept lots. Le délai de dépôt des offres expirait le 19 avril 2023 à 12h00.

La commission d'appel d'offres pour les MAPA s'est réunie le 2 mai 2023 afin d'entendre l'analyse des offres réalisée par le cabinet de maîtrise d'œuvre, HEDO Architectes et d'étudier les propositions.

Conformément à l'avis de la commission d'appel d'offres, les entreprises les mieux-disantes sont les suivantes :

	Entreprise		Prix TTC	Total note/100	Classement
Lot 01	BAT'ECO	St Paul du Vernay 14490	109 627,86 €	95,00	1
Lot 02	CORDHOMME	Noues de Sienne 14380	67 776,00 €	99,00	1
Lot 03	ORQUIN	St -Lô 50000	57 864,00 €	100,00	1
Lot 04	SAS PIERRE	Carpiquet 14650	6 701,68 €	99,00	1
Lot 05	DELOBETTE	Le Havre 76600	4 247,38 €	100,00	1
Lot 06	BLIN	Hambye 50450	18 842,48 €	97,00	1
Lot 07	SELCA	La Hague 50440	25 067,56 €	100,00	1
			290 126,95 €		

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
avec 1 ABSTENTION (M. Franck DE SAINT ROMAN), décide :

- **DE RETENIR** les offres des entreprises mentionnées dans le tableau ci-dessus pour un total TTC de 290 126,95 €.
- **D'AUTORISER** le maire ou son représentant à signer tout document permettant la bonne exécution de la présente délibération

IV. SIGNATURE D'UN CONTRAT DE TERRITOIRE 2022-2026 AVEC LE DEPARTEMENT DU CALVADOS

Rapporteur : Didier LHERMITE, maire adjoint en charge des finances et de l'administration générale

Dans le cadre de la nouvelle politique contractuelle d'aides aux territoires 2022-2026 du Département du Calvados, les EPCI et les communes pôles de centralité (pôles principaux ou intermédiaires) sont éligibles au contrat de territoire.

Le contrat départemental de territoire 2022-2026 est signé entre le Département et chaque maître d'ouvrage éligible. Il permet de bénéficier d'aides en investissement sur des projets à réaliser et correspondant aux enjeux identifiés sur le territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité, décide :

- **D'AUTORISER** le Maire à signer le contrat départemental de territoire 2022-2026 ainsi que tout autre document nécessaire à l'application de la présente délibération ;
- **DE SOLLICITER** une aide financière du Conseil Départemental pour le projet à Cheux (espace culturel et vie associative ainsi que maison des services aux publics) à intégrer au contrat de territoire, au titre de l'année 2023 ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document permettant la bonne exécution de la présente délibération

M. François TOUYON demande si le territoire de Caen la Mer est en retard sur ce contrat, dans la mesure où d'autres EPCI ont déjà signé

M. Michel LAFONT répond que non. C'est dans la continuité de l'avancée des projets. La planification est faite en fonction des besoins des maîtres d'ouvrage.

M. François TOUYON demande si une enveloppe est prédéfinie.

M. Michel LAFONT répond qu'une enveloppe est définie par territoire EPCI.

V. DESIGNATION DE REPRESENTANTS A L'ASSOCIATION LOISIRS JEUNESSE (ALJ)

Rapporteur : Nelly LAVILLE, adjointe au maire en charge des relations avec le SEEJ et Caen la Mer

La commune de Thue et Mue est représentée au sein de différentes associations et notamment à l'Association Loisirs Jeunesse (ALJ).

Par délibération du 17 juin 2020, n° 2020-62, le conseil municipal a désigné comme représentants à l'ALJ :

- Flavie HERPIN
- Marie THEAULT
- Patrice KARCHER

M. Patrice KARCHER a fait part de sa démission mais souhaite réintégrer cette association. Il est donc proposé de désigner, à nouveau, comme représentant de la commune de Thue et Mue au sein de l'Association Loisirs Jeunesse (ALJ),

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité, décide :

- **DE DESIGNER A NOUVEAU** M. Patrice KARCHER comme représentant de la commune de Thue et Mue au sein de l'Association Loisirs Jeunesse (ALJ),
- **D'AUTORISER** le maire ou son représentant à signer tout document permettant la bonne exécution de la présente délibération.

VI. QUESTION DIVERSES

M. François TOUYON donne des informations sur l'avancée du projet de Thermographie.

Mme Marie THEAULT fait un point sur le Festival Thumulte qui se déroulera la semaine prochaine (présence de 130 à 160 jeunes).

M. François TOUYON revient sur le projet de plantation des haies. La première phase est terminée (environ 5kms), la deuxième est en cours (environ 10 kms). Il se pourrait qu'une troisième phase ait lieu avec un appel à projets européens.

Mme Cécile LEMARCHAND donne la date des deux prochaines séances de cinéma : le dimanche 21 mai.

Fin de la séance : 21h30

Michel LAFONT
Le Maire